

Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

Normes techniques d'équipements de protection individuelle¹

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux équipements de protection individuelle, dans le sens de l'art. 2, al. 3, de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par le **seco** ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

22 mai 2001

seco - Direction du travail

Installations et appareils techniques
Marcel Berthoud

¹ Voir également FF **1997** IV 505, **1998** 945, **1999** 8992, **2000** 1758 4577, **2001** 1303

Normes techniques pour équipements de protection individuelle

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 1496	Équipements de sauvetage – Dispositifs de sauvetage à élévation	2000/C 40/07
EN 1497	Équipements de sauvetage – Harnais de sauvetage	2000/C 40/07
EN 1498	Équipements de sauvetage – Sangles de sauvetage	2000/C 40/07
EN 141	Appareils de protection respiratoire – Filtres antigaz et filtres combinés – Prescriptions, essais, marquage	2001/C 21/02
Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme EN 141 de 1990 publiée au Journal officiel des Communautés européennes C 315 du 4.11.2000 cesse à la date de la présente publication.		
EN 143	Appareils de protection respiratoire – Filtres à particules – Exigences, essais, marquage	2001/C 21/02
Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme EN 143 de 1990 publiée au Journal officiel des Communautés européennes C 315 du 4.11.2000 cesse à la date de la présente publication.		
EN 145/A1	Appareils de protection respiratoire - Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit fermé, du type à oxygène comprimé ou à oxygène-azote comprimé - Exigences, essais, marquage	2001/C 21/02
EN 397/A1	Casques de protection pour l'industrie	2001/C 21/02
EN 144-1	Appareils de protection respiratoire – Robinets de bouteille à gaz – Partie 1: Raccords de queue filetés	2001/C 21/02
Avertissement: La présomption de conformité donnée par la norme EN 144-1 de 1991 publiée au Journal officiel des Communautés européennes C 315 du 4.11.2000 cesse le 28 février 2001.		
EN 795/A1	Protection contre les chutes de hauteur - Dispositifs d'ancrage - Exigences et Essais	2001/C 21/02
EN 1827	Appareils de protection respiratoire - Demi-masques sans soupape inspiratoire et avec filtres démontables, contre les gaz, contre les gaz et les particules, ou contre les particules uniquement - Exigences, essais, marquage	2001/C 60/07
EN 12276	Équipement d'alpinisme et d'escalade – Coinceurs mécaniques – Exigences de sécurité et méthodes d'essai	2001/C 60/07
EN 13087-5	Casques de protection - Méthodes d'essai - Partie 5: Résistance du système de rétention	2001/C 60/07
EN 13158	Vêtements de protection - Vestes, gilets de protection et protège-épaules pour cavaliers - Exigences et méthodes d'essai	2001/C 060/07
EN 13277-1	Équipement de protection pour les arts martiaux – Partie 1: Exigences et méthodes d'essai générales	2001/C 060/07

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 13277-2	Équipement de protection pour les arts martiaux - Partie 2: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protège-cous-de-pied aux protège-tibias et aux protège-avant-bras	2001/C 60/07
EN 13277-3	Équipement de protection pour les arts martiaux - Partie 3: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protège-torses	2001/C 60/07